



MUTUAL FORMATION

Se former pour s'émanciper



Agir pour le développement syndical




Agir dans l'entreprise



Agir pour l'entreprise



Prendre des fonctions dans le réseau



Développez vos connaissances et gagnez en compétences



ÉDITORIAL

MUTUAL FORMATION vous propose une offre de formation de qualité et diversifiée, une offre de formation en fonction de vos responsabilités syndicales, de vos mandats et de vos engagements.

L'acquisition de connaissances, renforce l'idée d'appartenance, contribue au développement des compétences nécessaires à l'exercice de mandats et à la prise de responsabilités, ainsi qu'au fonctionnement collectif.

Le contenu de nos formations évolue en permanence pour être au plus près des réalités et des attentes toujours plus nombreuses des stagiaires.

Ces formations permettent aux militants des différentes structures de forger une identité commune. L'apport par de nombreux échanges et l'acquisition de connaissances sur la durée enrichissent considérablement la fonction et l'individu.

Année après année, nous constatons la satisfaction générale des militantes et militants ayant suivi une ou plusieurs formations. Cela nous encourage à poursuivre notre démarche permanente d'amélioration de la qualité de nos formations.

Bonne lecture.
Jean MAURIÈS, Président

Pour votre accompagnement, contactez l'équipe de MUTUAL FORMATION



Un réseau de
202 FORMATEURS
sur le territoire national

NOS INTERVENANTS EXPERTS



NOS AGRÉMENTS



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**



AGRÉMENT DU MINISTÈRE DU TRAVAIL POUR RÉALISER DES FORMATIONS RELEVANT DU CONGÉ DE FORMATION ÉCONOMIQUE, SOCIALE ENVIRONNEMENT ET SYNDICALE (CFESES),
PAR DÉLÉGATION DE L'INSTITUT CONFÉDÉRAL D'ÉTUDES ET DE FORMATION SYNDICALE DE LA CFDT DÉLÉGATION ICEFS,
ARRÊTÉ

DU 25/01/2021 - JO DU 30/01/2021



Christophe COLLIGNON
Valenciennois et du Cambrésis
cfdt-metaux-59-valenciennes@fgmm.cfdt.fr
06 89 54 10 10

Marc BENISTAND
Drôme Ardèche
cfdt-metaux-26@fgmm.cfdt.fr
06 07 22 91 75

Vincent VITRAC
Provence
provence@fgmm.cfdt.fr
06 45 78 33 22

Jimmy LEBOUCHER
Anjou Vendée
anjou-vendee@fgmm.cfdt.fr
06.84.86.09.11

Julien GUIDOLIN
Aquitaine
aquitaine@fgmm.cfdt.fr
06 86 84 44 26

Édouard RICHARD
SYMEF
symef@fgmm.cfdt.fr
06 60 54 44 30

Frédéric LAMBERT
Ain
01metalcfdt@gmail.com
06 59 02 73 09

Jean-Paul PAROT
Région Limousin
cfdt-metaux-19@fgmm.cfdt.fr
07 68 71 77 50

Raphaël MATHIEU
Cœur Grand Est
coeur-grand-est@fgmm.cfdt.fr
07 86 66 81 02

Isabelle MIOTTO
Auvergne
auvergne@fgmm.cfdt.fr
06 63 35 68 45

Jean-Luc SCANAVIN
Franche-Comté
franche-comte@fgmm.cfdt.fr
06 68 91 28 90

Patrick MERLIAUD
Bourgogne
bourgogne@fgmm.cfdt.fr
06 29 07 54 65

Frédérique TREMOLLIÈRES
Normande
normande@fgmm.cfdt.fr
06 45 01 76 02

Laurent BOURGEOIS
Moselle
cfdt-metaux-57@fgmm.cfdt.fr
06 89 37 35 52

Sébastien VOLPELLIÈRE
Languedoc-Roussillon
languedoc-roussillon@fgmm.cfdt.fr
06 13 06 97 09

Albert CAZEAUX
Ardennes
sma.cfdt@wanadoo.fr
07 84 93 33 57

Pascal CHAMBROY
Aube
cfdt-metaux-10@fgmm.cfdt.fr
06 81 34 74 99

Jean-Michel BOZEK
52 (Haute-Marne)
cfdt-metaux-52@fgmm.cfdt.fr
06 15 60 05 88

Bruno COULOUVRAT
Alpes-Maritimes
cfdt-metaux-06@fgmm.cfdt.fr
06 13 11 46 68

Marc HANNECART
Nord-Pas-de-Calais
nord-pasdecalais@fgmm.cfdt.fr
06 70 49 23 08

Cédric REUTER
Sidérurgie nord-lorraine
cfdt-metaux-57-side@fgmm.cfdt.fr
06 40 68 19 84

Laurent VALY
Cœur Bretagne
coeur-bretagne@fgmm.cfdt.fr
06 59 17 05 69

Laurent DAVAUT
Finistère
cfdt-metaux-29@fgmm.cfdt.fr
06 71 63 98 78

Barnard TAGNERES
Midi Toulousain
cfdt-metaux-31@fgmm.cfdt.fr
06 13 80 47 58

Patrice TARIGHT
Centre-Val de Loire
centre-val-de-loire@fgmm.cfdt.fr
06 48 05 17 46

Didier MAUPAS
Marnaise
cfdt-metaux-51@fgmm.cfdt.fr
06 47 80 41 03

Pascal de MAAYER
Rouen-Le Havre-Elbeuf-Dieppe
cfdt-metaux-76-rouen@fgmm.cfdt.fr
06 74 10 00 68

Sébastien LAMBERT
S2NM
s2nm@fgmm.cfdt.fr
06 37 42 68 06

Bryan FACKEURE
Sidérurgie du littoral 59/62
cfdt-metaux-59-62@fgmm.cfdt.fr
06 61 08 12 62

Bruno PELLICIARI
Alpes Loire
alpes-loire@fgmm.cfdt.fr
06 14 54 46 32

Jean-Luc MAUDET
Mayenne Sarthe
mayenne-sarthe@fgmm.cfdt.fr
06 85 86 60 54

Nathalie ZIANE
Syndicat CFDT de la Métallurgie
Hautes-Pyrénées
cfdt-metaux-65@fgmm.cfdt.fr
06 62 45 51 06

Frédéric BAFOUR
Île-de-France (Sud-Est)
cfdt-metaux-francilien@fgmm.cfdt.fr
06 47 13 53 98

Olivier DELACOURT
Alsace
alsace@fgmm.cfdt.fr
06 18 33 09 87

Hicham CHAFI
Loire-Atlantique
cfdt-metaux-44@fgmm.cfdt.fr
07 83 71 50 41

Karim TRABELSI
Poitou-Charentes
poitou-charentes@fgmm.cfdt.fr
06 48 66 80 24

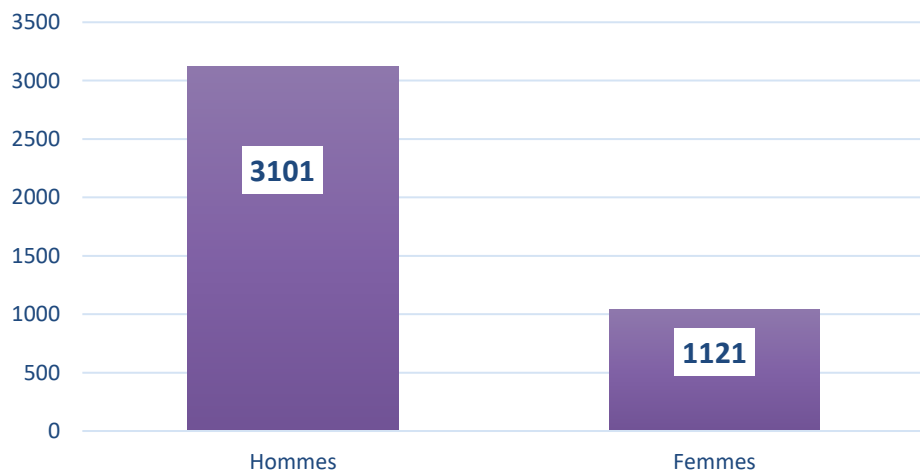
Alexandre BOURY
Picardie
picardie@fgmm.cfdt.fr
06 40 4511 55



NOS CHIFFRES (2023)



4 222 Stagiaires inscrit.es

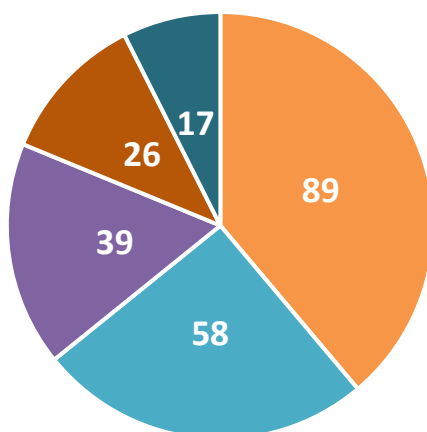


90 % de satisfaction

99,2 % de présence

0,05 % repositionnement

0,50 % d'abandon



- S'APPROPRIER LES FUTURES CLASSIFICATIONS DE LA MÉTALLURGIE
- AGIR SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LE CSE ET LA CSSCT
- S'INVESTIR DANS LA CFDT MÉTALLURGIE
- AGIR DANS LE CSE
- AGIR ET NÉGOCIER

PRINCIPES DU CONGÉ DE FORMATION

DROIT À CONGÉS

Congé de formation économique, sociale environnementale et syndicale (CFESES)

(Art. L. 2145-1 et suivants du Code du travail)

- 12 jours maximum par an pour tout salarié.
- 18 jours maximum pour les salariés animateurs de stages ou sessions de formation et pour les salariés appelés à exercer des fonctions syndicales.
- La durée de chaque congé ne peut être inférieure à une demi-journée.
- Seules les journées de formation effectivement prises sur le temps de travail peuvent être décomptées de son contingent annuel personnel.

LÉGISLATION SUR LE CONGÉ DE FORMATION

Le choix de l'organisme de formation

(Art L. 2145-5 et R. 2145-4 du Code du travail)

Il relève du choix du salarié parmi la liste des organismes de formation habilités, fixée par arrêté ministériel (R2145-3).

Il ne peut être imposé par l'employeur.

Le délai de réponse de l'employeur

(Art. R.2145-5)

Huit jours à compter de la réception de la demande.

Au-delà de ce délai, en l'absence de réponse, la formation est considérée comme acceptée.

Le nombre maximum de jours pouvant être pris

(Art. L.2145-8 et arrêté du 7 mars 1986)

Un arrêté ministériel du 7 mars 1986 (JO du 14 mars 1986) détermine le nombre total de jours de congés susceptibles d'être pris chaque année civile par l'ensemble des salariés de l'établissement, au titre du congé de formation syndicale.

Le délai de dépôt du congé de formation

(Art. R.2145-4)

Trente jours minimum avant le début de la formation.

La demande doit indiquer la date et la durée de l'absence sollicitée ainsi que le nom de l'organisme agréé responsable de la formation.

Les cas de refus et obligation de l'employeur

(Art. L.2145-11 et R.2145-4)

S'il peut démontrer que l'absence est préjudiciable à la production et à la bonne marche de l'entreprise.

Dans un délai de huit jours à compter de la réception de la demande, l'employeur doit notifier et motiver son refus à l'intéressé, après avis conforme du CSE.

Les demandes différées précédemment doivent être satisfaites en priorité. Le refus de l'employeur doit être écrit.

Assimilation à du travail effectif

(Art. L. 2145-10)

La durée du congé ne peut pas être imputée sur celle du congé payé annuel.

Pendant la durée du congé formation, le salarié bénéficie de la législation sur les accidents du travail (sur le trajet domicile/lieu de stage et pendant la durée de celui-ci).

La durée du congé de formation est assimilée à une durée de travail effectif, pour la détermination de l'ensemble des droits résultant du contrat de travail : droits à congés payés, aux prestations d'assurances sociales et familiales.

FORMATION ÉCONOMIQUE POUR LES ÉLUS DU CSE

5 jours renouvelables tous les 4 ans.

La durée du stage n'est pas déduite du crédit d'heures de délégation des membres du CSE, mais imputée sur la durée du CFESES.

FRAIS PÉDAGOGIQUES

Prise en charge des frais de formation imputable sur le budget de fonctionnement du CSE.

Pour bénéficier du financement de la formation :

- **Le dépôt d'un congé de formation économique aux élus du CSE est indispensable.**
- **La demande de prise en charge des frais** pédagogiques, de déplacement, de repas et le cas échéant d'hébergement est faite auprès du CSE, en même temps que la demande de congé de formation.

Une convention de prise en charge sera transmise au CSE par Mutual Formation.

MAINTIEN DU SALAIRE

La rémunération est maintenue par l'employeur.

FORMATION SSCT

(SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL)

• 5 jours

Cette formation est renouvelée lorsque le mandat a été exercé pendant 4 années, consécutives ou non.

La durée du stage n'est pas déduite du crédit d'heures de délégation, mais imputée sur la durée CFESES.

La formation concerne les élus titulaires et suppléants.

FRAIS PÉDAGOGIQUES

Les frais pédagogiques, de déplacement, de repas et le cas échéant d'hébergement sont à la charge de l'employeur.

MAINTIEN DU SALAIRE

L'employeur maintient obligatoirement la rémunération.

MODÈLE DE CONGÉ DE FORMATION

MEMBRES DU CSE AU TITRE DE LA SANTÉ-SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL - SSCT - REPRÉSENTANTS DE PROXIMITÉ CSE TITULAIRE, SUPPLÉANT ET MEMBRE DE LA COMMISSION SSCT

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du au pour suivre un stage de formation des membres du Comité Social & Économique au titre des missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (ou) membre de la commission santé, de sécurité et de conditions de travail, d'une durée de jours, conformément à l'article L2315-18 du Code du travail.

Ce stage est organisé par MUTUAL FORMATION, 49 avenue Simon Bolivar 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° 11 75 42483 75 auprès du préfet de la région d'Île-de-France et sous le n° SSCT 2013122-0034, au titre de la formation des représentants du personnel au CSE.

Conformément aux articles R2315-20 à R2315-22 du Code du travail, je vous demande de maintenir ma rémunération et de prendre en charge les frais pédagogiques qui s'élèvent à 36 x le taux du SMIC par jour par stagiaire et les éventuels frais de séjour et de déplacement qui seront calculés dans les limites fixées par la réglementation. (Tarif 2024)

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées. Fait à, le + Signature

CONGÉ DE FORMATION ÉCONOMIQUE SOCIALE ENVIRONNEMENTALE ET SYNDICALE (CFESES)

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, Je vous demande l'autorisation de m'absenter du au, pour suivre une action de formation....., d'une durée de jours, au titre du CFESES, conformément aux articles L2145-5 à 13 du Code du travail.

Ce stage est organisé par MUTUAL FORMATION, 49 avenue Simon Bolivar 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° 11 75 42483 75 auprès du préfet de la région d'Île-de-France et habilité à dispenser les formations au titre de l'article L2145-2 du Code du travail par délégation de l'ICEFS – CFDT arrêtée du 25/01/2021 – publié au JO du 30/01/2021.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées. Fait à, le + Signature

MEMBRES DE LA DÉLÉGATION DU PERSONNEL DU CSE - TITULAIRE

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, Je vous demande l'autorisation de m'absenter du au pour suivre un stage de formation économique pour les élus du Comité Social & Économique, d'une durée de quatre jours, conformément à l'article L2315-63 du Code du travail.

Ce stage est organisé par MUTUAL FORMATION, 49 avenue Simon Bolivar 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° 11 75 42483 75 auprès du préfet de la région d'Île-de-France, au titre de la formation économique des élus du CSE.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées. Fait à, le + Signature

MEMBRES DE LA DÉLÉGATION DU PERSONNEL DU CSE - TITULAIRE

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, Je vous demande l'autorisation de m'absenter du au pour suivre un stage de formation économique pour les élus du Comité Social & Économique, d'une durée de cinq jours, conformément à l'article L2315-63 du Code du travail.

Ce stage est organisé par MUTUAL FORMATION, 49 avenue Simon Bolivar 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° 11 75 42483 75 auprès du préfet de la région d'Île-de-France, l'animation de la formation sera assurée par Syndex organisme déclaré sous le n°11 75 31837 75, auprès du préfet de région d'Île-de-France pour la formation économique des élus de comités d'entreprise et de comités sociaux et économiques (agrément n°2000-2042).

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées. Fait à, le + Signature

MODALITÉ D'INSCRIPTION À LA FORMATION

Informez votre employeur de votre souhait de participer à une ou plusieurs formations

Vous déposez votre demande de Congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale (CFESES) auprès de votre employeur (au moins un mois avant la formation, sauf si accord entreprise plus favorable).

Inscription auprès de l'organisme

Le bulletin d'inscription est disponible auprès de votre Syndicat ou de votre Union Mines Métaux de votre région.

À réception de votre inscription

Une quinzaine de jours avant le début de la formation, Mutual Formation vous adressera par courrier ou par mail une convocation reprenant les renseignements pratiques ainsi qu'un formulaire intitulé : « *questionnaire en amont de la formation* » qui est OBLIGATOIREMENT à compléter avant l'entrée en formation.

Lors de votre formation

Les formatrices et les formateurs vous accueillent et vous fournissent toutes les informations nécessaires afin que votre séjour se déroule dans les meilleures conditions.

Documents pédagogiques

Mutual Formation vous remet lors de chaque session, une documentation pédagogique régulièrement mise à jour et enrichie par son équipe pédagogique. Elle constitue un support utilisé pendant la formation et aussi un véritable outil de travail post-formation.

Attestations de formation

À la fin de chaque session, il vous sera remis deux attestations de formation ; la première signée par l'équipe pédagogique et une seconde à remettre à votre employeur pour validation de votre présence à la formation.

ÉVALUATIONS de l'apprenant

Conditions générales de vente

Objet et champ d'application

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

Documents contractuels

Mutual Formation fait parvenir au Client, une convention de formation professionnelle continue établie selon les articles L6353-1 et L6353-2 du Code du travail. Le Client s'engage à retourner dans les plus brefs délais à Mutual Formation un exemplaire signé et portant son cachet commercial. Une attestation de présence peut être adressée au Client sur demande.

Définition de l'activité de formation

L'activité de formation sous-traitée comprend l'animation, en face à face pédagogique, devant un public de participants qui a contracté une convention de formation ou un contrat avec le Client. Cette animation peut consister en un enseignement théorique et pratique, et donner lieu à une évaluation des acquis.

Conditions financières

Le Client est facturé après la prestation. La facture est à régler en totalité à 30 jours. Un acompte de 50% peut être demandé au Client à la signature de la commande.

Conditions d'annulation des formations par le Client

Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit. Pour toute annulation, moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, le montant de la formation sera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.

Supports de formation

Mutual Formation délivrera des supports papiers ou dématérialisés si applicable.

Prix et règlements

Tous nos prix sont indiqués en euros et TTC. Toute formation commencée est due en totalité.

Les factures sont payables en euros, à 30 jours date de facture, sans escompte et à l'ordre de Mutual Formation. Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le Client de pénalités de retard au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne. Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le Client qu'elles ont été portées à son débit.

Outre les pénalités constatées en cas de retard de paiement, le Client sera redevable d'une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement conformément aux articles L441-6 et D. 441-5 du Code du commerce. Mutual Formation se réserve néanmoins le droit de réclamer une indemnisation complémentaire, sur justification, lorsque les frais réellement exposés sont supérieurs à ce montant.

Règlement par un OPCO

Si le Client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCO dont il dépend, il lui appartient :

- De faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande.
- De l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur son bon de commande.
- De s'assurer de la bonne fin du paiement par l'OPCO qu'il aura désigné.

Si l'OPCO ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au Client.

Si Mutual Formation n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCO au 1^{er} jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation.

En cas de non-paiement par l'OPCO, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

Annulation d'une commande ou abandon par le client

Toute annulation de participation d'un bénéficiaire dans un délai inférieur ou égal à celui spécifié précédemment est facturée à 100 %. Toute annulation du fait de l'abandon en cours de formation par le Client, ou de sa cessation pour quelque raison que ce soit, de son fait ou non, donne lieu à une facturation à 100 %. En cas de frais de déplacement convenus entre le prestataire et le Client, et déjà engagés par le formateur (la veille ou le jour de la prestation par exemple), la facturation inclut les frais convenus.

Information des bénéficiaires par le Client

Les règles de vie commune et les consignes de sécurité sont transmises au bénéficiaire par le formateur. Tout manquement fait l'objet d'un compte-rendu verbal au client, et peut être sanctionné par le renvoi du stagiaire, conformément aux dispositions du Code du travail.

Informatique et libertés

Le Client est informé que les informations à caractère personnel qui sont communiquées à Mutual Formation en application et dans l'exécution des commandes et/ou des ventes pourront être communiquées aux partenaires contractuels de Mutual Formation pour les besoins desdites commandes. Conformément à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi informatique et Libertés, mise à jour par la Loi du 6 août 2004, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit est exerçable en faisant une demande par e-mail ou par courrier adressé à Mutual Formation.

Propriété intellectuelle

Mutual Formation est seul titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'il propose à ses Clients.

À cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, oral...) utilisée par Mutual Formation pour assurer les formations, demeurent la propriété exclusive de Mutual Formation.

À ce titre, ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée au sein ou à l'extérieur par le Client sans accord exprès de Mutual Formation. En particulier, le Client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes que son propre personnel et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée.

Loi applicable

Les conditions générales et tous les rapports entre Mutual Formation et ses Clients relèvent de la Loi française.

Attribution de compétences

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la compétence exclusive du tribunal de Commerce de Paris, quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

Fait le 10 juillet 2021 à Paris

SOMMAIRE



Agir pour le développement syndical

● S'investir dans la CFDT Métallurgie.....	11
● Responsable de SSE.....	12
● La SSE pour la syndicalisation.....	13
● Militer pour la syndicalisation.....	14
● Imagin' syndicalisation Cadres.....	15
● Communication écrite.....	16
● Communiquer et prendre la parole en public.....	17
● Gérer et dépasser des situations conflictuelles.....	18

Agir dans l'entreprise

● Agir dans la SSE.....	19
● Agir et négocier.....	20
● Agir sur les élections.....	21
● Agir sur les rémunérations.....	22
● Agir sur le travail.....	23
● S'approprier les futures classifications de la métallurgie.....	24
● S'approprier les futures classifications de la métallurgie_Module 2	25

Agir pour l'entreprise

● Agir dans le CSE.....	26
● Agir sur le social et l'économie dans le CSE.....	27
● Agir sur les conditions de travail dans le CSE et la CSSCT.....	28
● Comprendre la comptabilité pour agir sur l'entreprise.....	29
● Agir dans le comité d'entreprise européen.....	30

Prendre des fonctions dans le réseau

● Formateur.....	31
● Responsable d'Inter.....	32
● Responsable de Syndicat.....	33

Parcours de formation.....	34
----------------------------	----

S'INVESTIR DANS LA CFDT MÉTALLURGIE

Dates disponibles sur
[Catalogue des formations](#)

(mutual-formation.mp-formation.fr)



Animation

Réseau de formateurs ou
formateurs Mutual Formation

Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-méninges
- Travaux en sous-groupes
- Supports techniques :**
vidéoprojecteur, tableau papier,
tableau blanc et documents
pédagogiques

Modalités de suivi

- Feuille d'émargement/Signature
électronique

Modalités d'évaluation

- Temps de parole pour chaque
stagiaire
- Questionnaire
- Mise en situation
- Questionnaire d'évaluation
- Attestation de fin de formation

Modalités d'accessibilité

En vue d'adapter les modalités
d'accueil pour la formation, nous vous
invitons à prendre contact avec le
réfèrent handicap

Modalités d'inscription

Au plus tard 30 jours avant le début
de la formation

DURÉE
2 jours - 14h
Présentiel

TARIF

par stagiaire
(non soumis à TVA)
Nous consulter

Public

Adhérent.es CFDT

Prérequis

Aucun prérequis

Objectifs

- Connaître les grandes périodes de l'Histoire
CFDT et ses évolutions
- Identifier les valeurs de la CFDT
- Connaître les bases du droit du travail
- S'approprier la politique fédérale
- Acquérir une approche pratique et juridique du
rôle du Comité social et économique (CSE) et du
Délégué syndical (DS)
- Comprendre que le CSE est un outil au service
de l'action syndicale

Programme

- Apprendre les grandes périodes de l'histoire de
la CFDT
- Analyser les valeurs développées par la CFDT
- Connaître les sources du droit du travail et les
différents niveaux de la négociation collective
- Comprendre les textes conventionnels
- Maîtriser les priorités revendicatives de la
FGMM-CFDT
- Appréhender le rôle du CSE et du DS
- Connaître le fonctionnement démocratique de la
CFDT, ses structures et leurs articulations
- Maîtriser le lien entre la Section syndicale
d'entreprise (SSE) et le syndicat pour un travail
collectif et développer une pratique de
proximité
- Connaître le plan de formation de la FGMM-
CFDT

RESPONSABLE DE SSE

Dates disponibles sur
[Catalogue des formations](#)
(mutual-formation.mp-formation.fr)

Public

Adhérent.es CFDT

Délégué.e syndical.e ou responsable de section syndicale

Prérequis

Aucun prérequis

DURÉE

2+2 jours - 28h
Présentiel

Objectifs

- Connaître le rôle et les missions de la SSE CFDT
- Comprendre les structures CFDT, dont la SSE dans le syndicat et dans l'Inter
- Connaître le fonctionnement de la SSE
- Connaître le rôle du responsable de SSE
- Animer un collectif
- Construire un plan de travail de SSE

Un travail inter session est requis entre les 4 jours de formation

TARIF

par stagiaire
(non soumis à TVA)
Nous consulter

Programme

- Déterminer les fonctions d'une SSE
- Identifier la place de la SSE dans les structures essentielles de la CFDT
- Connaître les fonctions du syndicat
- Connaître le fonctionnement du syndicat
- Connaître les fonctions de l'Inter
- Connaître le fonctionnement de l'Inter
- Maîtriser le référentiel de fonction d'une SSE
- Employer le diagnostic de fonctionnement d'une SSE pour déterminer le plan d'action
- Concevoir un ordre du jour d'une réunion et animer
- Définir un plan de travail de SSE
- Construire un plan de formation syndicale dans la SSE



Animation

Réseau de formateurs ou formateurs Mutual Formation

Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-méninges
- Travaux en sous-groupes
- **Supports techniques :**
vidéoprojecteur, tableau papier, tableau blanc et documents pédagogiques

Modalités de suivi

- Feuille d'émargement/Signature électronique

Modalités d'évaluation

- Temps de parole pour chaque stagiaire
- Questionnaire
- Mise en situation
- Questionnaire d'évaluation
- Attestation de fin de formation

Modalités d'accessibilité

En vue d'adapter les modalités d'accueil pour la formation, nous vous invitons à prendre contact avec le référent handicap

Modalités d'inscription

Au plus tard 30 jours avant le début de la formation

LA SSE POUR LA SYNDICALISATION

Dates disponibles sur
[Catalogue des formations](#)
(mutual-formation.mp-formation.fr)

Public

Adhérent.es CFTD

Le maximum de collectifs de SSE d'un même syndicat (Condition impérative pour organiser la formation)

Prérequis

Aucun prérequis

DURÉE

1 jour - 7h
Présentiel

Objectifs

- Créer une dynamique de syndicalisation au sein d'un syndicat
- Présenter des expériences positives de prise en charge du développement
- Établir un plan de travail par SSE et pour le syndicat

Programme

- Établir un état des lieux pour faire ressortir les atouts et difficultés de la SSE et résultats obtenus éventuellement sur la syndicalisation
- Interviewer et interviewer deux ou trois SSE ayant obtenu des résultats en termes de développement et débat avec la salle
- Connaître les apports théoriques sur la définition d'un objectif et plan d'action par SSE
- Élaborer des objectifs et des plans d'action de chaque SSE
- Maîtriser les outils fédéraux

TARIF

par stagiaire
(non soumis à TVA)
Nous consulter

Animation

Formateurs Mutual Formation

Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-méninges
- Travaux en sous-groupes
- **Supports techniques :**
vidéoprojecteur, tableau papier, tableau blanc et documents pédagogiques

Modalités de suivi

- Feuille d'émargement/Signature électronique

Modalités d'évaluation

- Temps de parole pour chaque stagiaire
- Questionnaire
- Mise en situation
- Questionnaire d'évaluation
- Attestation de fin de formation

Modalités d'accessibilité

En vue d'adapter les modalités d'accueil pour la formation, nous vous invitons à prendre contact avec le référent handicap

Modalités d'inscription

Au plus tard 30 jours avant le début de la formation

MILITER POUR LA SYNDICALISATION

Dates disponibles sur
[Catalogue des formations](#)
(mutual-formation.mp-formation.fr)



Animation

Réseau de formateurs ou formateurs Mutual Formation

Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-méninges
- Travaux en sous-groupes
- **Supports techniques :**
vidéoprojecteur, tableau papier, tableau blanc et documents pédagogiques

Modalités de suivi

- Feuille d'émargement/Signature électronique

Modalités d'évaluation

- Temps de parole pour chaque stagiaire
- Questionnaire
- Mise en situation
- Questionnaire d'évaluation
- Attestation de fin de formation

Modalités d'accessibilité

En vue d'adapter les modalités d'accueil pour la formation, nous vous invitons à prendre contact avec le référent handicap

Modalités d'inscription

Au plus tard 30 jours avant le début de la formation

DURÉE

1 jour - 7h
Présentiel

TARIF

par stagiaire
(non soumis à TVA)
Nous consulter

Public

Adhérent.es CFDT

Prérequis

Aucun prérequis

Objectifs

- Maîtriser le sens et l'intérêt de la syndicalisation
- Développer sa confiance dans la proposition d'adhésion
- Fidéliser les adhérents

Programme

- Définir un syndicalisme d'adhérents
- Connaître les droits et devoirs de l'adhérent
- Comprendre les mécanismes de l'adhésion
- Savoir utiliser les arguments pour convaincre
- Connaître les freins à l'adhésion
- Définir un plan d'action sur le développement intensif
- Connaître les expériences positives sur la syndicalisation

IMAGIN'

SYNDICALISATION CADRES

Dates disponibles sur
[Catalogue des formations](#)
(mutual-formation.mp-formation.fr)



Animation

Réseau de formateurs ou formateurs Mutual Formation

Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-méninges
- Travaux en sous-groupes
- **Supports techniques :**
vidéoprojecteur, tableau papier, tableau blanc et documents pédagogiques

Modalités de suivi

- Feuille d'émargement/Signature électronique

Modalités d'évaluation

- Temps de parole pour chaque stagiaire
- Questionnaire
- Mise en situation
- Questionnaire d'évaluation
- Attestation de fin de formation

Modalités d'accessibilité

En vue d'adapter les modalités d'accueil pour la formation, nous vous invitons à prendre contact avec le référent handicap

Modalités d'inscription

Au plus tard 30 jours avant le début de la formation

DURÉE
2+1 jours - 21h
Présentiel

Un travail inter session est requis entre les 3 jours de formation

TARIF
par stagiaire
(non soumis à TVA)
Nous consulter

Public

Adhérent.es CFDT

Élu.e.s CSE, mandaté.e.s CFDT, responsable de syndicat, Responsables développement

Prérequis

Aucun prérequis

Objectifs

- Lutter contre les stéréotypes sur les cadres
- Proposer l'adhésion aux cadres
- Contribuer à une meilleure prise en charge des cadres dans les SSE et les syndicats

Programme

- Modifier son regard sur les cadres et sur le management.
- Préciser la notion de cadres et appréhender ce qu'est le management.
- Connaître les préoccupations et les revendications des cadres dans les secteurs privé et public.
- Articuler le sens du syndicalisme d'adhérents et une démarche de développement spécifique en direction des cadres.
- Connaître les attentes et motifs d'adhésion des cadres.
- Proposer l'adhésion à des cadres.
- Expérimenter une méthodologie pour aller à la rencontre des cadres.
- Effectuer un retour sur le travail intersession et s'entraîner à la proposition d'adhésion.
- Identifier les repères historiques et les choix politiques de la CFDT.
- Proposer un plan d'action pour améliorer la prise en charge des Cadres.

COMMUNICATION ÉCRITE

Dates disponibles sur
[Catalogue des formations](#)

(mutual-formation.mp-formation.fr)



Animation

formateurs Mutual Formation

Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-méninges
- Travaux en sous-groupes
- **Supports techniques :**
vidéoprojecteur, tableau papier, tableau blanc et documents pédagogiques

Modalités de suivi

- Feuille d'émargement/Signature électronique

Modalités d'évaluation

- Temps de parole pour chaque stagiaire
- Questionnaire
- Mise en situation
- Questionnaire d'évaluation
- Attestation de fin de formation

Modalités d'accessibilité

En vue d'adapter les modalités d'accueil pour la formation, nous vous invitons à prendre contact avec le référent handicap

Modalités d'inscription

Au plus tard 30 jours avant le début de la formation

DURÉE
3 jours - 21h
Présentiel

TARIF
par stagiaire
(non soumis à TVA)
Nous consulter

Public

Adhérent.es CFDT

Militant.e.s d'entreprises souhaitant approfondir ses connaissances en communication écrite

Prérequis

Aucun prérequis

Objectifs

- Analyser ses pratiques de communication
- Comprendre ce qu'est une politique de communication syndicale
- Connaître les fondamentaux de la communication écrite
- Acquérir des méthodes et outils pour faciliter la réalisation de ses écrits
- Améliorer la qualité rédactionnelle

Programme

- Analyser ses pratiques de communication
- Maîtriser une politique de communication syndicale
- Définir le message essentiel
 - Organiser les idées clés
 - Rédiger
 - Mettre en forme
- Savoir élaborer un tract, journal, communiqué de presse, etc.
- Analyser la technique journalistique
- Préparer une proposition de communication syndicale à sa SSE autour d'une revendication ou actualité de son entreprise

COMMUNIQUER ET PRENDRE LA PAROLE EN PUBLIC

Dates disponibles sur
[Catalogue des formations](#)
(mutual-formation.mp-formation.fr)



Animation

M. Dumont Dominique

Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-méninges
- Travaux en sous-groupes
- **Supports techniques :**
vidéoprojecteur, tableau papier,
tableau blanc et documents
pédagogiques

Modalités de suivi

- Feuille d'émargement/Signature
électronique

Modalités d'évaluation

- Temps de parole pour chaque
stagiaire
- Questionnaire
- Mise en situation
- Questionnaire d'évaluation
- Attestation de fin de formation

Modalités d'accessibilité

En vue d'adapter les modalités
d'accueil pour la formation, nous vous
invitons à prendre contact avec le
réfèrent handicap

Modalités d'inscription

Au plus tard 30 jours avant le début
de la formation

DURÉE
3 jours - 21h
Présentiel

Public

Adhérent.es CFDT

Prérequis

Aucun prérequis

Objectifs

- Connaître les principes de la communication pour optimiser ses capacités d'expression en public.
- Définir et gérer l'émotivité lors des prises de paroles.
- Acquérir des outils concrets et applicables pour faciliter l'expression et l'argumentation des points de vue et idées.
- Acquérir et utiliser des techniques d'échanges constructives.

TARIF

par stagiaire
(non soumis à TVA)
Nous consulter

Programme

- Les principes de base de la communication.
 - Définition, fonctionnement et logique.
 - Les différents niveaux de communication.
- Exercices d'improvisation.
- Les outils de base de l'écoute active.
- Le système émotionnel et son fonctionnement.
- Le tract et ses mécanismes.
- Travail personnalisé avec l'outil vidéo.
- La prise de parole en public.
- Mise en application.
 - Travail en sous-groupe – Préparation d'une conduite de prise de parole.
 - Mises en situations – Présentation des prises de parole construite à partir des conduites face à public.
- Bilan

GÉRER ET DÉPASSER DES SITUATIONS CONFLICTUELLES

Dates disponibles sur
[Catalogue des formations](#)
(mutual-formation.mp-formation.fr)



Animation

M. Dumont Dominique

Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-méninges
- Travaux en sous-groupes
- **Supports techniques :**
vidéoprojecteur, tableau papier, tableau blanc et documents pédagogiques

Modalités de suivi

- Feuille d'émargement/Signature électronique

Modalités d'évaluation

- Temps de parole pour chaque stagiaire
- Questionnaire
- Mise en situation
- Questionnaire d'évaluation
- Attestation de fin de formation

Modalités d'accessibilité

En vue d'adapter les modalités d'accueil pour la formation, nous vous invitons à prendre contact avec le référent handicap

Modalités d'inscription

Au plus tard 30 jours avant le début de la formation

DURÉE
3 jours - 21h
Présentiel

Public

Adhérent.es CFDT

Prérequis

Aucun prérequis

Objectifs

- Comprendre et analyser les différents types de conflits et leurs enjeux
- Identifier la part émotionnelle liée au conflit pour pouvoir le recadrer dans son contexte
- Acquérir des éléments de compréhensions des comportements humains
- Adopter et développer une méthode de résolution positive de conflit

TARIF

par stagiaire
(non soumis à TVA)
Nous consulter

Programme

- « Préalables » (attentes, besoins et appréhension des participants)
- De quoi parle-t-on quand on parle de conflits
- Comprendre le rôle de l'affectif et de l'émotion dans un conflit
- Comment la personnalité influe dans un conflit
- Adopter les outils favorisant une bonne gestion des conflits
- Mise en pratique : étude de situation et de cas
- Bilan et évaluation de la formation

AGIR DANS LA SSE

Dates disponibles sur
[Catalogue des formations](#)
(mutual-formation.mp-formation.fr)



Animation

Réseau de formateurs ou formateurs Mutual Formation

Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-méninges
- Travaux en sous-groupes
- **Supports techniques :** vidéoprojecteur, tableau papier, tableau blanc et documents pédagogiques

Modalités de suivi

- Feuille d'émergence/Signature électronique

Modalités d'évaluation

- Temps de parole pour chaque stagiaire
- Questionnaire
- Mise en situation
- Questionnaire d'évaluation
- Attestation de fin de formation

Modalités d'accessibilité

En vue d'adapter les modalités d'accueil pour la formation, nous vous invitons à prendre contact avec le référent handicap

Modalités d'inscription

Au plus tard 30 jours avant le début de la formation

DURÉE
3+2 jours - 35h
Présentiel

Un travail intersession est requis entre les 5 jours de formation

TARIF
par stagiaire
(non soumis à TVA)
Nous consulter

Public

Adhérent.es CFDT
Collectif de Sections syndicales d'entreprise (SSE)

Prérequis

Aucun prérequis

Objectifs

- Réaliser un état des lieux du fonctionnement de la SSE
- Organiser le fonctionnement collectif de la SSE
- Connaître ce que recouvre la vie au travail
- Développer des pratiques syndicales participatives et de proximité
- Élaborer et réaliser une enquête-entretien
- Construire un projet revendicatif
- Proposer l'adhésion
- Organiser le suivi de l'action

Programme

- Réaliser un état des lieux de la SSE, préalable à la formation
- Restituer le travail d'état des lieux de la SSE, la SSE dans la CFDT
- Organiser le fonctionnement collectif de la SSE
- Appréhender la notion de vie au travail
- Apprendre à développer des pratiques syndicales participatives et de proximité et réaliser une enquête-entretien
- Préparer le travail d'intersession
- Présenter les résultats sur son travail d'intersession
- Définir, formaliser un projet revendicatif et proposer l'adhésion
- Préparer avec le syndicat la mise en œuvre et le suivi du plan de travail après la formation

AGIR ET NÉGOCIER

Dates disponibles sur
[Catalogue des formations](#)
(mutual-formation.mp-formation.fr)



Animation

Réseau de formateurs ou
formateurs Mutual Formation

Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-méninges
- Travaux en sous-groupes
- **Supports techniques :**
vidéoprojecteur, tableau papier,
tableau blanc et documents
pédagogiques

Modalités de suivi

- Feuille d'émargement/Signature
électronique

Modalités d'évaluation

- Temps de parole pour chaque
stagiaire
- Questionnaire
- Mise en situation
- Questionnaire d'évaluation
- Attestation de fin de formation

Modalités d'accessibilité

En vue d'adapter les modalités
d'accueil pour la formation, nous vous
invitons à prendre contact avec le
référént handicap

Modalités d'inscription

Au plus tard 30 jours avant le début
de la formation

DURÉE
3 jours - 21h
Présentiel

TARIF
par stagiaire
(non soumis à TVA)
Nous consulter

Public

Adhérent.es CFDT
Délégué.e.s ou délégué.e.s syndicaux et membre
de la délégation de négociation

Prérequis

Aucun prérequis

Objectifs

- Connaître les dispositions légales de la
négociation en entreprise
- Maîtriser la stratégie CFDT sur la
négociation
- Développer une pratique participative et de
proximité autour d'une négociation
- Maîtriser les interactions en cours d'une
négociation
- Construire un argumentaire

Programme

- Distinguer les thèmes de négociations
spécifiques à l'entreprise et la branche
- Maîtriser le triptyque ordre public,
dispositions supplétives et négociation
d'entreprise
- Connaître le principe de validité d'un
accord
- Connaître les dispositions légales de la
négociation dans l'entreprise
- Identifier une situation de négociation et
analyser le jeu des acteurs
- Identifier les types de négociation
- Connaître les enjeux de la négociation dans
la conception du syndicalisme CFDT
- Repérer la pratique de négociation dans
l'entreprise
- Démontrer l'importance de la
communication dans une négociation
- Préparer un argumentaire et confronter des
arguments

AGIR SUR LES ÉLECTIONS

Dates disponibles sur
[Catalogue des formations](https://mutual-formation.mp-formation.fr)
(mutual-formation.mp-formation.fr)

Public

Adhérent.es CFDT
Collectif d'élu.e.s et de mandaté.e.s de SSE

Prérequis

Aucun prérequis

DURÉE

2 jours - 14h
Présentiel

Objectifs

- Déterminer les enjeux des élections
- Préparer avec méthode les élections
- Valoriser les actions de la CFDT

Programme

- Identifier les enjeux des élections professionnelles pour la section syndicale
- Élaborer le rétroplanning
- Définir le projet de la section
- Définir le plan de communication
- S'initier au protocole électoral
- Se projeter dans la campagne active

TARIF

par stagiaire
(non soumis à TVA)
Nous consulter



Animation

Réseau de formateurs ou formateurs Mutual Formation

Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-méninges
- Travaux en sous-groupes
- **Supports techniques :**
vidéoprojecteur, tableau papier, tableau blanc et documents pédagogiques

Modalités de suivi

- Feuille d'émargement/Signature électronique

Modalités d'évaluation

- Temps de parole pour chaque stagiaire
- Questionnaire
- Mise en situation
- Questionnaire d'évaluation
- Attestation de fin de formation

Modalités d'accessibilité

En vue d'adapter les modalités d'accueil pour la formation, nous vous invitons à prendre contact avec le référent handicap

Modalités d'inscription

Au plus tard 30 jours avant le début de la formation

AGIR SUR LES RÉMUNÉRATIONS

Dates disponibles sur
[Catalogue des formations](#)
(mutual-formation.mp-formation.fr)



Animation

Réseau de formateurs ou formateurs Mutual Formation

Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-méninges
- Travaux en sous-groupes
- Supports techniques :** vidéoprojecteur, tableau papier, tableau blanc et documents pédagogiques

Modalités de suivi

- Feuille d'émargement/Signature électronique

Modalités d'évaluation

- Temps de parole pour chaque stagiaire
- Questionnaire
- Mise en situation
- Questionnaire d'évaluation
- Attestation de fin de formation

Modalités d'accessibilité

En vue d'adapter les modalités d'accueil pour la formation, nous vous invitons à prendre contact avec le référent handicap

Modalités d'inscription

Au plus tard 30 jours avant le début de la formation

DURÉE
2 jours - 14h
Présentiel

TARIF
par stagiaire
(non soumis à TVA)
Nous consulter

Public

Adhérent.es CFDT

Les militant.e.s engagé.e.s dans une délégation de négociation sur les rémunérations

Prérequis

Aucun prérequis

Objectifs

- Connaître les règles de négociation
- Connaître les éléments utiles pour préparer une négociation salariale
- Connaître la réalité des éléments de la rémunération dans l'entreprise ou le groupe
- Construire une revendication salariale
- Connaître l'ensemble des éléments de rémunération (intéressement, participation, primes, etc.)
- Connaître les outils FGMM
- Définir un plan d'action pour la négociation dont les pratiques syndicales de proximité adaptées et la liaison avec le syndicat

Programme

- Maîtriser les règles de la négociation
- Connaître les documents nécessaires pour construire ces revendications salariales
- Savoir construire des revendications salariales à partir des éléments qui influent sur les rémunérations
- Connaître la politique et la stratégie FGMM-CFDT sur les rémunérations
- Connaître les outils de la FGMM-CFDT en matière de rémunérations
- Connaître les différents dispositifs : intéressement, participation, épargne salariale
- Élaborer un plan de travail de la SSE sur les rémunérations

AGIR SUR LE TRAVAIL

Dates disponibles sur
[Catalogue des formations](#)
(mutual-formation.mp-formation.fr)



Animation

Réseau de formateurs ou formateurs Mutual Formation

Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-méninges
- Travaux en sous-groupes
- **Supports techniques :** vidéoprojecteur, tableau papier, tableau blanc et documents pédagogiques

Modalités de suivi

- Feuille d'émarginement/Signature électronique

Modalités d'évaluation

- Temps de parole pour chaque stagiaire
- Questionnaire
- Mise en situation
- Questionnaire d'évaluation
- Attestation de fin de formation

Modalités d'accessibilité

En vue d'adapter les modalités d'accueil pour la formation, nous vous invitons à prendre contact avec le référent handicap

Modalités d'inscription

Au plus tard 30 jours avant le début de la formation

DURÉE
2+1 jours - 21h
Présentiel

Un travail intersession est requis entre les **3 jours de formation**

TARIF
par stagiaire
(non soumis à TVA)
Nous consulter

Public

Adhérent.es CFTD
Collectif de Sections syndicales d'entreprise (SSE)

Prérequis

Aucun prérequis

Objectifs

- Clarifier le concept « travail »
- Appréhender l'approche ergonomique
- S'organiser pour enquêter sur le travail auprès des adhérents, des salariés
- Construire une action collective
- Connaître la démarche fédérale sur la Qualité de Vie au Travail (QVT)

Programme

- Identifier les représentations sur le travail
- Rechercher et échanger sur les dimensions que recouvre le travail
- S'approprier le manifeste CFTD du travail
- Découvrir les notions de travail prescrit et travail réel
- Comprendre ce qui est mobilisé dans l'activité de travail (comportements et conduites)
- Identifier les composantes d'une situation de travail (lien entre le salarié, l'activité de travail, l'entreprise et conséquences sur le bien-être et la performance)
- S'exercer à l'observation et au questionnement d'une situation de travail
- Identifier l'intérêt de la pratique d'enquête dans une démarche syndicale
- Choisir une situation de travail
- Élaborer un questionnaire d'entretien et une grille d'observation
- Définir un objectif d'action
- Préparer le travail intersession
- Exposer la situation de travail devant la SSE CFTD
- Questionner et analyser une situation de travail
- Découvrir les enjeux sur la prise en charge syndicale d'une démarche QVT
- Identifier les trois temps de la démarche fédérale de la QVT et les prérequis pour s'y engager
- Connaître la nature de l'accompagnement fédéral

S'APPROPRIER LES FUTURES CLASSIFICATIONS DE LA MÉTALLURGIE

Dates disponibles sur
[Catalogue des formations](#)
(mutual-formation.mp-formation.fr)



Animation

Réseau de formateurs ou
formateurs Mutual Formation

Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-méninges
- Travaux en sous-groupes
- **Supports techniques :**
vidéoprojecteur, tableau papier,
tableau blanc et documents
pédagogiques

Modalités de suivi

- Feuille d'émarginement/Signature
électronique

Modalités d'évaluation

- Temps de parole pour chaque
stagiaire
- Questionnaire
- Mise en situation
- Questionnaire d'évaluation
- Attestation de fin de formation

Modalités d'accessibilité

En vue d'adapter les modalités
d'accueil pour la formation, nous vous
invitons à prendre contact avec le
réfèrent handicap

Modalités d'inscription

Au plus tard 30 jours avant le début
de la formation

DURÉE
1 jours – 7 h
Présentiel

TARIF
par stagiaire
(non soumis à TVA)
Nous consulter

Public

Adhérent.es CFDT
Collectif de Sections syndicales d'entreprise (SSE)

Prérequis

Aucun prérequis

Objectifs

- Savoir ce qu'est une classification et son utilité
- Connaître les outils pour le classement des
emplois
- Savoir rechercher dans le travail réel les
éléments qui permettront la cotation
- Comprendre l'importance de la fiche d'emploi
réel
- Savoir coter un emploi

Programme

- Différencier une fiche métier et une fiche
d'emploi.
- Différencier classification et rémunération,
classification et qualification ...
- Connaître l'utilité d'une classification.
- Identifier les différents outils pour la
classification.
- Intégrer les bases de description
d'emploi/poste.
- Savoir lire le référentiel d'analyse.
- Savoir le confronter à la fiche
d'emploi/poste.
- Identifier et utiliser les outils pour la
description de poste.
- Décrire un poste et en ressortir les points
clés en vue de le coter.
- Analyser une fiche d'emploi/poste au
travers des critères classant.
- Identifier la cotation.
- Attribuer un coefficient.
- Avancer des arguments sur les critères et le
niveau correspondant retenu.

S'APPROPRIER LES FUTURES CLASSIFICATIONS DE LA MÉTALLURGIE Module 2

Dates disponibles sur
[Catalogue des formations](#)
(mutual-formation.mp-formation.fr)



Animation

Réseau de formateurs ou
formateurs Mutual Formation

Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-méninges
- Travaux en sous-groupes
- **Supports techniques :**
vidéoprojecteur, tableau papier,
tableau blanc et documents
pédagogiques

Modalités de suivi

- Feuille d'émarginement/Signature
électronique

Modalités d'évaluation

- Temps de parole pour chaque
stagiaire
- Questionnaire
- Mise en situation
- Questionnaire d'évaluation
- Attestation de fin de formation

Modalités d'accessibilité

En vue d'adapter les modalités
d'accueil pour la formation, nous vous
invitons à prendre contact avec le
réfèrent handicap

Modalités d'inscription

Au plus tard 30 jours avant le début
de la formation

DURÉE
1 jours – 7 h
Présentiel

TARIF
par stagiaire
(non soumis à TVA)
Nous consulter

Public

Adhérent.es CFDT
Collectif de Sections syndicales d'entreprise (SSE)

Prérequis

Aucun prérequis
Avoir suivi le module 1

Objectifs

- Repérer dans une fiche d'emploi les anomalies
- Maîtriser la cotation des emplois
- Préparer au passage du CCPM

Programme

- Repérer dans une fiche d'emploi les
anomalies et les corriger
- Analyser une fiche d'emploi/poste au
travers des critères classants
- Identifier la cotation
- Attribuer une classe d'emploi
- Avancer des arguments sur les critères et le
niveau correspondant retenu
- Maîtriser le guide paritaire pédagogique
- Passage du CCPM.

AGIR DANS LE CSE

Dates disponibles sur
[Catalogue des formations](#)
([mutual-formation.mp-formation.fr](#))

Formation en distanciel, nous consulter



Animation

Réseau de formateurs ou formateurs Mutual Formation

Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-méninges
- Travaux en sous-groupes
- **Supports techniques :** vidéoprojecteur, tableau papier, tableau blanc et documents pédagogiques

Modalités de suivi

- Feuille d'émargement/Signature électronique

Modalités d'évaluation

- Temps de parole pour chaque stagiaire
- Questionnaire
- Mise en situation
- Questionnaire d'évaluation
- Attestation de fin de formation

Modalités d'accessibilité

En vue d'adapter les modalités d'accueil pour la formation, nous vous invitons à prendre contact avec le référent handicap

Modalités d'inscription

Au plus tard 30 jours avant le début de la formation

DURÉE
2 jours - 14h
Présentiel/
Distanciel

TARIF
par stagiaire
(non soumis à TVA)
Nous consulter

Public

Adhérent.es CFDT
Élu.e.s au comité social et économique (CSE)

Prérequis

Aucun prérequis

Objectifs

- Connaître le rôle des élus du Comité Social et Économique
- Différencier les lieux d'intervention
- Associer les élus du CSE à l'action de la section syndicale
- Connaître l'articulation entre CSE, SSE et syndicat
- Organiser le reporting dans la section syndicale

Programme

- Appréhender le rôle de l'élu CFDT et du responsable syndical dans le CSE
- Développer des pratiques de proximité avec les salarié.e.s
- Préparer une réunion de CSE
- S'organiser collectivement dans une réunion de CSE
- Développer la syndicalisation

AGIR SUR LE SOCIAL ET L'ÉCONOMIE DANS LE CSE

Dates disponibles sur
[Catalogue des formations](https://catalogue.des.formations/mutual-formation.mp-formation.fr)
(mutual-formation.mp-formation.fr)



Animation

Réseau de formateurs ou formateurs Mutual Formation et Syndex

Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-méninges
- Travaux en sous-groupes
- **Supports techniques :** vidéoprojecteur, tableau papier, tableau blanc et documents pédagogiques

Modalités de suivi

- Feuille d'émargement/Signature électronique

Modalités d'évaluation

- Temps de parole pour chaque stagiaire
- Questionnaire
- Mise en situation
- Questionnaire d'évaluation
- Attestation de fin de formation

Modalités d'accessibilité

En vue d'adapter les modalités d'accueil pour la formation, nous vous invitons à prendre contact avec le référent handicap

Modalités d'inscription

Au plus tard 30 jours avant le début de la formation

DURÉE
2+2 jours - 28h
Présentiel

Un travail inter session est requis entre les 4 jours de formation

TARIF
par stagiaire
(non soumis à TVA)
Nous consulter

Public

Adhérent.es CFDT
Élu.e.s Titulaires ou suppléant.e.s du comité social et économique (CSE) – Représentant.e.s syndicaux.cales au CSE

Prérequis

Aucun prérequis

Objectifs

- Connaître les prérogatives du CSE
- Maîtriser les enjeux de l'entreprise dans les domaines économiques, emploi et formation professionnelle
- Définir une politique CFDT dans la gestion des activités sociales et culturelles et du budget de fonctionnement
- Agir syndicalement dans le CSE en développant des pratiques syndicales de proximité avec les salariés
- Définir un plan d'action dans la SSE concernant les domaines d'actions du CSE

Programme

- Connaître le fonctionnement et l'organisation du CSE
- Connaître les missions du CSE en matières sociales et économiques
- L'information consultation du CSE
- Conduire une politique CFDT à travers les budgets du CSE
- Constituer son réseau d'acteurs
- Établir un tableau de bord de suivi et connaître les outils CFDT
- Mettre le CSE au service de l'action syndicale CFDT
- Définir un plan d'amélioration

AGIR SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LE CSE ET LA CSSCT

Rappel
L'organisme
de formation
est choisi par
l'élu.e et ne
peut être
imposé par
l'employeur

Dates disponibles sur
[Catalogue des formations](#)
(mutual-formation.mp-formation.fr)

Formation en distanciel, nous consulter



Animation

Réseau de formateurs ou
formateurs Mutual Formation

Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-méninges
- Travaux en sous-groupes
- Supports techniques :**
vidéoprojecteur, tableau papier,
tableau blanc et documents
pédagogiques

Modalités de suivi

- Feuille d'émargement/Signature
électronique

Modalités d'évaluation

- Temps de parole pour chaque
stagiaire
- Questionnaire
- Mise en situation
- Questionnaire d'évaluation
- Attestation de fin de formation

Modalités d'accessibilité

En vue d'adapter les modalités
d'accueil pour la formation, nous vous
invitons à prendre contact avec le
référént handicap

Modalités d'inscription

Au plus tard 30 jours avant le début
de la formation

DURÉE
3+2 jours - 35h
Présentiel/
Distanciel

**Un travail inter
session est
requis entre les
5 jours de
formation**

TARIF

par stagiaire
(non soumis à TVA)
5 jours : 36 x le Taux du
SMIC
Tarifs en vigueur pour
l'année 2024

Public

Adhérent.es CFDT

Élu.e.s Titulaires ou suppléant.e.s du comité social
et économique (CSE), RS CSE et membres de la
commission santé, sécurité et conditions de travail
(CSSCT)

Prérequis

Aucun prérequis

Objectifs

- Permettre à l'élu(e) CSE de connaître ses
missions, son mandat syndical, son champ
d'action par la pratique d'enquêtes de
proximité
- Élaborer des projets d'action pour la
prévention des risques professionnels et la
santé au travail

Programme

- Présenter son entreprise et sa situation en
matière de santé, sécurité et conditions de
travail
- Connaître le rôle de l'élu(e) CSE, membre
commission SSCT
- Connaître les missions et les moyens d'action
du CSE, commission SSCT
- Observer une situation de travail
- Construire un réseau (acteurs internes et
externes)
- Apprendre la technique d'enquête
- Construire un projet d'action (travail
intersession)
- Restituer et analyser le travail d'intersession
- Déterminer ce qu'est un « *fait, une opinion, un
jugement* »
- Apprendre la technique « arbre des causes »
- Analyser des documents

COMPRENDRE LA COMPTABILITÉ POUR AGIR SUR L'ENTREPRISE

Public

Adhérent.es CFDT

Prérequis

Aucun prérequis

Objectifs

DURÉE

2+1 jour - 21h
Présentiel

Un travail inter
session est
requis entre les
3 jours de
formation

TARIF

par stagiaire
(non soumis à TVA)
Nous consulter

**Disponible
prochainement**

Programme

Dates disponibles sur
[Catalogue des formations](#)
(mutual-formation.mp-formation.fr)



Animation

Syndex

Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-méninges
- Travaux en sous-groupes
- **Supports techniques :**
vidéoprojecteur, tableau papier,
tableau blanc et documents
pédagogiques

Modalités de suivi

- Feuille d'émargement/Signature
électronique

Modalités d'évaluation

- Temps de parole pour chaque
stagiaire
- Questionnaire
- Mise en situation
- Questionnaire d'évaluation
- Attestation de fin de formation

Modalités d'accessibilité

En vue d'adapter les modalités
d'accueil pour la formation, nous vous
invitons à prendre contact avec le
réfèrent handicap

Modalités d'inscription

Au plus tard 30 jours avant le début
de la formation

AGIR DANS LE COMITÉ D'ENTREPRISE EUROPÉEN

Dates disponibles sur
[Catalogue des formations](#)
(mutual-formation.mp-formation.fr)



Animation

Formateurs Mutual Formation

Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-méninges
- Travaux en sous-groupes
- **Supports techniques :**
vidéoprojecteur, tableau papier,
tableau blanc et documents
pédagogiques

Modalités de suivi

- Feuille d'émargement/Signature
électronique

Modalités d'évaluation

- Temps de parole pour chaque
stagiaire
- Questionnaire
- Mise en situation
- Questionnaire d'évaluation
- Attestation de fin de formation

Modalités d'accessibilité

En vue d'adapter les modalités
d'accueil pour la formation, nous vous
invitons à prendre contact avec le
référént handicap

Modalités d'inscription

Au plus tard 30 jours avant le début
de la formation

DURÉE
2 jours - 14h
Présentiel

TARIF
par stagiaire
(non soumis à TVA)
Nous consulter

Public

Adhérent.es CFDT

Militant.e.s impliqué.e.s dans un CEE ou souhaitant
devenir membre d'un CEE

Prérequis

Aucun prérequis

Objectifs

- Connaître le droit qui régit les CEE
- Maîtriser la fonction du membre du CEE et
l'organisation du CEE
- Optimiser le fonctionnement de son CEE

Programme

- Maîtriser le rôle et les défis du CEE
- Comprendre le rôle Les différents acteurs du
CEE
- Connaître la fédération syndicale européenne
de l'industrie : IndustriAll Europe
- Connaître Les prérogatives de la directive
2009/38
- Maîtriser la Stratégie syndicale
- Utiliser les outils de communication

FORMATEUR

Dates disponibles sur
Catalogue des formations
(mutual-formation.mp-formation.fr)



DURÉE
5 jours - 35h
Présentiel

Animation

Formateurs Mutual Formation

Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-méninges
- Travaux en sous-groupes
- Supports techniques :**
vidéoprojecteur, tableau papier, tableau blanc et documents pédagogiques

Modalités de suivi

- Feuille d'émargement/Signature électronique

Modalités d'évaluation

- Temps de parole pour chaque stagiaire
- Questionnaire
- Mise en situation
- Questionnaire d'évaluation
- Attestation de fin de formation

Modalités d'accessibilité

En vue d'adapter les modalités d'accueil pour la formation, nous vous invitons à prendre contact avec le référent handicap

Modalités d'inscription

Au plus tard 30 jours avant le début de la formation

TARIF

par stagiaire
(non soumis à TVA)
Nous consulter

Public

Adhérent.es CFTD
Militant.e.s sur proposition des structures

Prérequis

Aucun prérequis

Objectifs

- Clarifier les rôles et fonctions de l'animation
- Comprendre les enjeux du démarrage d'une formation
- S'initier aux principaux éléments constitutifs de la pédagogie des adultes
- Définir le lien entre objectifs pédagogiques, les méthodes, techniques, outils et supports
- Gérer un groupe en formation
- Assumer une séquence de formation
- Cerner la place de l'évaluation en formation

Programme

- Maîtriser la fonction, le rôle et statut de formateur
- Démarrer une session
- Connaître le triangle pédagogique
- Découvrir le concept « *apprentissage* »
- Maîtriser les éléments constitutifs de la formation (méthodes, techniques, outil, support)
- Se mettre en situation d'animation
- Connaître le groupe en formation :
 - Les règles
 - Les besoins du groupe
 - La communication
 - La gestion de groupe
- Maîtriser le référentiel de la session de formation
- Utiliser la co-animation
- connaître les « *brise-glace* »
- Évaluer une formation et une session de formation

RESPONSABLE D'INTER

Dates disponibles sur
Catalogue des formations
(mutual-formation.mp-formation.fr)



Animation

Formateurs Mutual Formation

Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-méninges
- Travaux en sous-groupes
- **Supports techniques :**
vidéoprojecteur, tableau papier, tableau blanc et documents pédagogiques

Modalités de suivi

- Feuille d'émargement/Signature électronique

Modalités d'évaluation

- Temps de parole pour chaque stagiaire
- Questionnaire
- Mise en situation
- Questionnaire d'évaluation
- Attestation de fin de formation

Modalités d'accessibilité

En vue d'adapter les modalités d'accueil pour la formation, nous vous invitons à prendre contact avec le référent handicap

Modalités d'inscription

Au plus tard 30 jours avant le début de la formation

DURÉE
5j sur 3
sessions - 105h
Présentiel

**Un travail inter
session est
requis entre les
3 sessions de
formation**

TARIF
par stagiaire
(non soumis à TVA)
Nous consulter

Public

Adhérent.es CFDT

Responsables d'inter (DSC et secrétaires d'inter en priorité en responsabilité effective ou imminente)

Prérequis

Aucun prérequis

Objectifs

- Connaître son entreprise
- Connaître les fonctions d'une Inter et des responsables d'Inter dans la FGMM
- Comprendre l'économie
- Connaître la politique syndicale internationale :
FGMM-CFDT, IndustriAll ETU, IndustriAll GU
- Animer un travail de groupe

Programme

● Session 1

- Comprendre le syndicalisme de transformation et d'adhérents
- Connaître la politique fédérale
- Maîtriser le rôle de l'Inter et du responsable de l'Inter
- Réaliser son diagnostic d'Inter et personnel

● Session 2

- Conduire un projet et un plan d'action
- Conduire un plan de travail d'Inter
- Analyser un problème et rechercher des solutions
- Analyser sa gestion du temps
- Préparer un débat
- Avoir une approche économique

● Session 3

- Animer et préparer une réunion de l'Inter
- Connaître le fonctionnement du dialogue social européen
- Connaître le droit sur la négociation
- Maîtriser le principe du fédéralisme
- Connaître l'action revendicative de la FGMM-CFDT
- Évaluation globale de la formation

RESPONSABLE DE SYNDICAT

Public

Adhérent.es CFDT
Responsables de Syndicats (Secrétaire Général (e) ,
Adjoint (e), Trésorier et Commission exécutif)

Prérequis

Aucun prérequis

Objectifs

Programme

DURÉE

5j sur 3
sessions - 105h
Présentiel

Un travail inter
session est
requis entre les
5 sessions de
formation

TARIF

par stagiaire
(non soumis à TVA)
Nous consulter

**Disponible
prochainement**



Animation

Formateurs Mutual Formation

Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-méninges
- Travaux en sous-groupes
- **Supports techniques :**
vidéoprojecteur, tableau papier,
tableau blanc et documents
pédagogiques

Modalités de suivi

- Feuille d'émargement/Signature
électronique

Modalités d'évaluation

- Temps de parole pour chaque
stagiaire
- Questionnaire
- Mise en situation
- Questionnaire d'évaluation
- Attestation de fin de formation

Modalités d'accessibilité

En vue d'adapter les modalités
d'accueil pour la formation, nous vous
invitons à prendre contact avec le
réfèrent handicap

Modalités d'inscription

Au plus tard 30 jours avant le début
de la formation

